

INFOLETTRE

30 mai 2025 sebr.lacsq.org

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU

CONTENU DE CE NUMÉRO:

- 2 JUIN: RAPPEL POUR LES PERSONNES INSCRITES
- EN CAS D'ABSENCE À LA SÉANCE D'AFFECTATION
- ÉPISODE 5 DU BALADO PROF, MA FIERTÉ!
- JOURNÉES PÉDAGOGIQUES LIEU ET CONTENU
- DATES IMPORTANTES
- 5 À 7 DU SEBR

2 JUIN: RENCONTRE SUR L'ASSURANCE-EMPLOI ET POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT À STATUT PRÉCAIRE

EN CAS D'ABSENCE À VOTRE SÉANCE D'AFFECTATION

Vous n'êtes pas disponible pour vous présenter à votre séance d'affectation?

Aucun problème! Vous pouvez mandater le syndicat ou un(e) collègue pour faire votre choix à votre place.

Pour ce faire, veuillez nous faire parvenir, par courriel à l'adresse suivante : <u>z32.bas.richelieu@lacsq.org</u>, une procuration indiquant le nom de la personne que vous mandatez pour effectuer le choix en votre nom.

Vous devez également y préciser clairement votre choix de tâche (il est recommandé d'inclure un deuxième choix) ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre en cas de besoin.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUES (LIEU ET CONTENU)

En ce qui concerne les journées pédagogiques du 23 juin (lieu pour le préscolaire et le primaire / lieu et contenu pour le secondaire) et du 25 juin (lieu et contenu préscolaire, primaire et secondaire), nous tenons à rappeler que nous avions demandé au CSS d'éviter de les placer en fin d'année scolaire. Ainsi, nous vous recommandons fortement d'effectuer votre prestation de travail à domicile lors de ces deux journées.

DATES IMPORTANTES

Ces dates sont vérifiées avant l'envoi de l'infolettre, mais peuvent être modifiées.

Veuillez donc vous fier aux informations retrouvées sur le SharePoint des RH, en cas de disparité.





POUR EN FAIRE L'ÉCOUTE



11 JUIN:

- SÉANCE D'AFFECTATION PRIMAIRE
- SÉANCE D'AFFECTATION FGA (PERMANENTS)

SECONDAIRE + EHDAA SECONDAIRE

12 JUIN: SÉANCE D'AFFECTATION ADAPTATION SCOLAIRE PRIMAIRE, SPÉCIALISTES ET PRÉSCOLAIRE

<u>7 AOÛT:</u>

- RENCONTRE DEUXIÈME CHANGEMENT DE CHAMP
- DEUXIÈME SÉANCE D'AFFECTATION
 POUR LE PERSONNEL RÉGULIER

∆OÛT

<u>8 AOÛT</u>: SÉANCE D'AFFECTATION PERSONNEL ENSEIGNANT NON-RÉGULIER, INCLUANT STATUT PARTICULIER (E2)

<u>13 AOÛT</u>:

SÉANCE D'AFFECTATION FGA (PRÉCAIRES)

